



LES ESSENTIELS

d'une

VILLE

SOLIDAIRE



ville-sevrans.fr



Chères Sevranaises, chers Sevranaïis,

L'action sociale et la solidarité sont au cœur de nos engagements à Sevrans. Dans notre ville, où chacun doit pouvoir vivre dignement, il est de notre devoir de renforcer les dispositifs d'aide, d'accompagnement et de veiller à ce que personne ne renonce à ses droits. Or, nous le constatons encore trop souvent : de nombreuses personnes, par manque d'information, ne sollicitent pas les aides auxquelles elles ont droit. C'est pourquoi nous avons décidé, cette année, de renforcer notre communication avec ce nouveau guide : « les essentiels d'une ville solidaire ».

Dans un contexte économique difficile, marqué par l'inflation et l'accroissement de la précarité pour de nombreux citoyens et citoyennes, ce guide recense les soutiens essentiels dont vous pouvez bénéficier, qu'il s'agisse d'aides au logement, d'aides alimentaires, d'accompagnement aux démarches administratives ou encore de dispositifs de mobilité et de santé. Il reflète la volonté de la Ville de défendre une politique sociale ambitieuse, au plus près des réalités de chacune et chacun.

Parce que la solidarité ne se décrète pas, elle se construit au quotidien, ensemble : institutions, associations, habitantes et habitants. À Sevrans, nous sommes convaincus de l'importance de l'action publique pour préserver la cohésion et le bien-être de notre communauté. Plus qu'un répertoire d'adresses ou de services, ce guide se veut le trait d'union entre les besoins de nos concitoyens et les ressources mises à leur disposition. A ce titre, je tiens ici à remercier l'ensemble des services de la Ville qui sont mobilisés pour faire un Sevrans solidaire et qui ont travaillé à la rédaction de ce livret.

J'espère que vous y trouverez toutes les informations utiles pour vous-même ou pour vos proches.

Ensemble, faisons de Sevrans une ville qui ne laisse personne de côté.

Stéphane Blanchet,

Maire de Sevrans, Vice-Président du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis en charge de l'autonomie

SOMMAIRE

Les Aides	4
Les aides au logement	5
Les aides alimentaires	6
D'autres aides existent...	7
L'accompagnement aux démarches	8
Le point d'accès aux droits	9
Le pimms, l'association d'accompagnement aux droits et démarches	9
Un nouvel accueil de proximité : Dora Bruder	9
Victime de violences intrafamiliales	9
La santé	11
Le centre municipal de santé	12
Accompagner le handicap	13
La mobilité	15
Allô chauffeur	16
Le forfait Améthyste	16
Bien vieillir a sevrans	17
Rester actif le plus longtemps possible	18
Rester dans son logement avec des aides	19
Les établissements spécialisés du grand âge	20
Se repérer dans la ville	21



LES AIDES



Face aux difficultés de la vie, des solutions existent

Il existe de nombreuses aides pour surmonter les difficultés de la vie. Celles-ci peuvent être financières, matérielles, alimentaires, juridiques... Cependant, il est compliqué d'en dresser un panorama exhaustif puisque celles-ci dépendent d'organismes différents (Etat, Région, Département, Ville, associations...) et sont soumises à toute une série de critères selon la situation de chacun.

LES AIDES AU LOGEMENT

Demander un logement social

- La ville de Sevrans comprend 39% de logements sociaux gérés par différents bailleurs. Ceux-ci permettent de bénéficier d'un logement à loyer modéré. Cependant, la liste d'attente est très longue avec environ 5 000 demandeurs par an. L'avancement des dossiers se fait selon plusieurs critères : l'ancienneté de la demande, le niveau des revenus, la composition familiale, le caractère d'urgence, etc.
- La Ville de Sevrans ne possède pas de logements sociaux. Néanmoins, elle bénéficie d'un taux de réservation et peut donc positionner des candidats après validation de la commission d'attribution.

Info clé : pour conserver l'ancienneté de votre dossier, pensez à renouveler votre demande une fois par an



Faire une demande de logement ou renouveler sa demande

Pour enregistrer une nouvelle demande de logement social, la renouveler, la mettre à jour ou la consulter, 2 possibilités :

www.demande-logement-social.gouv.fr



Une demande déposée doit être accompagnée de la copie électronique d'une pièce d'identité ou d'un titre de séjour et du numéro de sécurité sociale.



Pôle urbain

En déposant votre dossier (formulaire Cerfa N°14069*04) au guichet d'accueil, au 1, Rue Henri-Becquerel à Sevrans.
Tél. : 01 49 36 52 00

J'ai du mal à payer mon loyer et mes factures

- Si vous rencontrez des difficultés à payer votre loyer et vos factures et accumulez des dettes, ne restez pas sans agir. Des possibilités d'aide dans le cadre du Fonds de solidarité logement existent. Adressez-vous au CCAS pour connaître les modalités d'accompagnement.

J'ai besoin d'une adresse postale

- Si vous n'avez pas de domicile stable, la domiciliation vous permet d'avoir un justificatif de domicile et une adresse pour recevoir du courrier. La domiciliation vous permet également d'accéder à des droits et prestations (par exemple, carte d'identité, inscription sur les listes électorales, obtention de l'aide juridictionnelle). Pour en bénéficier, vous devez justifier d'une attache sur la ville.

RENSEIGNEMENTS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

2, rue Paul Langevin, 01 49 36 51 95

LES AIDES ALIMENTAIRES

Les bons alimentaires

- Le CCAS peut délivrer des bons alimentaires sous certaines conditions. Ceux-ci permettent d'acheter des produits alimentaires et d'hygiène dans des magasins partenaires.

RENSEIGNEMENTS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

2, rue Paul Langevin, 01 49 36 51 95

Les distributions alimentaires

- Plusieurs organismes organisent régulièrement des distributions de produits alimentaires, gratuites ou à très faible participation, sous condition de ressources et sur inscription.



RESTOS DU CŒUR,

5, rue Roger le Maner, 01 41 52 30 98



SECOURS POPULAIRE,

3, rue Augustin Thierry, 01 43 83 09 96



SECOURS CATHOLIQUE,

1, rue Augustin Thierry,
06 63 41 54 13 ou 06 30 64 62 97



CROIX ROUGE, 6 rue Paul Langevin, 01 58 03 08

D'AUTRES ASSOCIATIONS organisent des distributions alimentaires, pour en savoir plus, vous pouvez contacter le CCAS, 2, rue Paul Langevin, 01 49 36 51 95





D'AUTRES AIDES EXISTENT...

Obtenir des aides pour financer un matériel de santé spécifique, pour démarrer un nouvel emploi (payer ses premiers titres de transports par exemple), pour avoir accès à des activités de loisirs, pour payer son permis de conduire... Les professionnels du CCAS sont là pour identifier toutes les aides dont vous pouvez bénéficier selon votre situation personnelle.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

2, rue Paul Langevin, 01 49 36 51 95

LE TIERS-LIEU MASARYK ET L'ÉPICERIE SOCIALE DE SEVRAN

Dans le quartier Montceuleux-Pont-Blanc, la résidence Masaryk a été entièrement rénovée avec comme objectif l'amélioration des logements, la création d'appartements adaptés aux personnes seniors ou handicapées, et l'ouverture en rez-de-chaussée d'un tiers-lieu comprenant une salle d'activités, des bureaux pour des permanences et une épicerie sociale. Cette épicerie sociale permet à ses adhérents (plus d'une centaine), d'avoir accès à des produits alimentaires et d'hygiène de qualité à moindre coût.

Centre communal d'action sociale

2, rue Paul Langevin, 01 49 36 51 95

LA CARTE VIT'ALIM, UNE EXPÉRIMENTATION DU DÉPARTEMENT

En 2024, le Département lançait le dispositif Vit'alim en sélectionnant quelques villes pour y participer, dont Sevrans qui travaille tout particulièrement sur la précarité alimentaire. Plus d'une centaine de familles ont ainsi pu bénéficier d'une carte de 50 euros par mois à dépenser pour des produits alimentaires dans des magasins partenaires. La particularité du dispositif consiste à privilégier les produits sains et issus de filières courtes et biologiques.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les 3 Maisons de quartier travaillent en partenariat avec l'association Cultures du cœur pour proposer aux personnes qui ont peu de moyens d'avoir accès à des spectacles, concerts, musées gratuitement ou à des tarifs très accessibles.

MAISON DE QUARTIER MARCEL PAUL

12, rue Charles Conrad, 01 43 85 58 00

MAISON DE QUARTIER ROUGEMONT

8 quinquès, Rue Pierre Brossolette, 01 41 52 44 00

MAISON DE QUARTIER MICHELET,

44, avenue Salvador Allende, 01 41 52 42 39

L'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES



Faciliter l'accès aux droits et à la justice

Remplir un dossier, comprendre comment ça marche, à qui s'adresser, quelles pièces rassembler ?
Les démarches relèvent souvent du parcours du combattant. Vous avez besoin d'aide ?
Des professionnels vous accompagnent.

LE POINT D'ACCÈS AUX DROITS

- Nous avons tous des droits. Malheureusement, nous ne les connaissons pas toujours, ce qui ne nous permet pas de nous défendre au mieux. A Sevrans nous sommes convaincus qu'une personne qui connaît ses droits peut se sortir de bien des situations. C'est pourquoi le Centre communal d'action sociale a créé le Point d'accès aux droits (PAD). Celui-ci regroupe des permanences de juristes et de professionnels qui vous accompagnent sur des sujets liés au logement, au droit à la consommation, à l'aide aux victimes, au droit de la famille, aux situations de surendettement, aux conflits de voisinage, etc. Il s'agit de consultations gratuites et ouvertes à tous. N'hésitez pas.

Consultations juridiques gratuites sur rendez-vous au 01 49 36 51 95

LE PIMMS, L'ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT AUX DROITS ET DÉMARCHES

- Situé au cœur du quartier des Beaudottes, les conseillers du PIMMS vous informent sur les démarches à effectuer, vous expliquent des documents, vous orientent vers les bons interlocuteurs, font le lien avec les opérateurs publics, vous aident à la résolution de situations contentieuses...

PIMMS, 4, allée de la Pérouse, 01 82 37 01 80

UN NOUVEL ACCUEIL DE PROXIMITÉ : DORA BRUDER

- Le nouvel accueil de proximité Dora Bruder ouvrira ses portes au sud de la ville. Il proposera des permanences du CCAS et du Point d'accès aux droits. Il comprendra également une antenne pour les démarches liées à l'état civil.

VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

- Si vous êtes victime ou connaissez quelqu'un victime de violences conjugales, familiales ou d'abus de faiblesse, vous pouvez vous adresser, que ce soit pour un échange, une dénonciation voire un dépôt de main courante ou de plainte, à l'intervenante sociale du commissariat. Celle-ci vous recevra de manière confidentielle et anonyme et prendra toutes les précautions pour assurer votre accompagnement et votre protection en cas de nécessité.

Commissariat, 7, rue Gabriel Péri, 06 98 94 69 66



SURMONTER LA BARRIÈRE DE LA LANGUE

Vous ne parlez pas, ou peu la langue française ? Cela vous pose problème dans la réalisation de vos démarches, remplissage de papiers, compréhension de documents ?

Sachez que les 3 Maisons de quartier proposent des cours d'apprentissage du français. Ceux-ci sont gratuits.

Vous trouverez aussi dans les Maisons de quartier des permanences assurées par un écrivain public-interprète pour vous aider dans la lecture ou la rédaction de vos dossiers et courriers.

Maison de quartier Marcel Paul
12, rue Charles Conrad, 01 43 85 58 00

Maison de quartier Rougemont
8 quinquès, rue Pierre Brossolette,
01 41 52 44 00

Maison de quartier Michelet
44, avenue Salvador Allende, 01 41 52 42 39

APPRENDRE À RÉALISER SES DÉMARCHES EN LIGNE

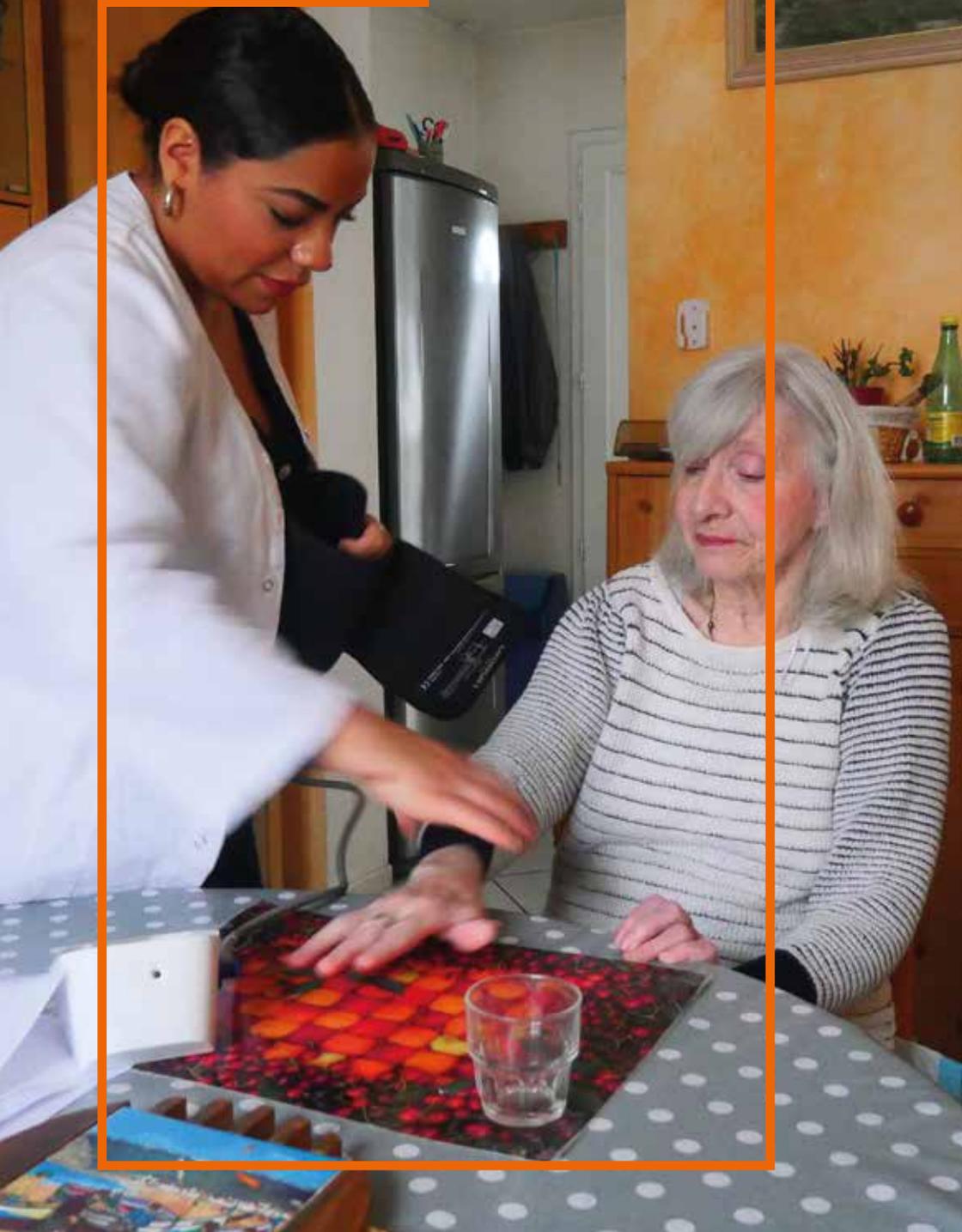
A l'heure où la plupart des démarches se font en ligne, il devient indispensable de maîtriser l'outil informatique. Grâce aux cours et ateliers proposés dans les 3 Maisons de quartier, apprenez à réaliser une démarche simple, à envoyer et recevoir un mail, à déclarer une situation...

Maison de quartier Marcel Paul
12, rue Charles Conrad, 01 43 85 58 00

Maison de quartier Rougemont
8 quinquès, rue Pierre Brossolette,
01 41 52 44 00

Maison de quartier Michelet
44, avenue Salvador Allende, 01 41 52 42 39

LA SANTÉ





PRÉVENIR, SOIGNER, ACCOMPAGNER

Améliorer la santé des Sevranaïses dans une approche préventive, et réduire les inégalités territoriales pour que chacun et chacune puisse avoir accès à un service de santé de qualité font partie des ambitions de la municipalité.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour connaître les pharmacies de garde, rendez-vous sur la page Facebook de la Ville de Sevrans ou tous les mois en page 33 de Sevrans le magazine.

LE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

A Sevrans, il existe un CMS (Centre municipal de santé) qui regroupe de nombreux professionnels de santé. Ceux-ci vous accueillent sur rendez-vous tout au long de la semaine pour vos rendez-vous médicaux. Le CMS vous permet d'accéder à des consultations de qualité, aux tarifications minimales et soumises au tiers-payant.



Cardiologie / Écho-cardiaque



Soins infirmiers



Dermatologie



Point écoute santé jeune (psychologue pour les 12-25 ans et leurs parents)



Gastro-entérologie



Conseillère conjugale et familiale



Médecine générale



Diététicienne



Gynécologie



Planning familial



Pédiatrie



Bilan de santé séniors



Psychiatrie

RENSEIGNEMENTS ET PRISE DE RENDEZ-VOUS AU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ,
4, rue Roger Le Maner, 01 41 52 46 30

LA SANTÉ MENTALE

Parce que la santé mentale fait partie intégrante du bien-être, celle-ci est à considérer au même titre que la santé physique. Troubles anxieux, dépression, perte importante de sommeil... Ces symptômes peuvent être traités et soignés grâce au suivi d'un professionnel. Ne restez pas seul.

Renseignements et prise de rendez-vous au Centre Municipal de Santé,
4, rue Roger Le Maner, 01 41 52 46 30, ou dans les maisons de quartier Michelet,
Rougemont ou Marcel Paul.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le CMS est « centre de planification familiale et de promotion de la santé sexuelle » avec le soutien financier du conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Des professionnels sont présents pour toute question en lien avec les relations et la vie affective, la prévention des IST (infections sexuellement transmissibles), la contraception et l'IVG (l'interruption volontaire de grossesse).

LA CRAMIF POUR VOS DÉMARCHES SANTÉ

La CRAMIF, qui dépend de l'Assurance maladie, est un service spécialisé qui permet de donner des informations sur l'accès aux soins et à la santé : accompagner les malades en arrêt de travail depuis 90 jours, aide à la complémentaire santé, passage en invalidité, accompagnement des malades à la sortie d'une hospitalisation...

Permanences au sein des 3 Maisons de quartier

Maison de quartier Marcel Paul

12, rue Charles Conrad, 01 43 85 58 00

Maison de quartier Rougemont

8 quinquès, Rue Pierre Brossolette, 01 41 52 44 00

Maison de quartier Michelet

44, avenue Salvador Allende, 01 41 52 42 39

ACCOMPAGNER LE HANDICAP

La Maison départementale des personnes handicapées

- Vous ou un proche êtes en situation de handicap ? La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de Seine-Saint-Denis vous accompagne pour reconnaître votre situation et vous aider dans votre vie quotidienne, professionnelle ou sociale. Le CCAS propose également des permanences de la MDPH.

RENSEIGNEMENTS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

2, rue Paul Langevin, 01 49 36 51 95, ou à la MDPH, 7/11, rue Erik Satie à Bobigny, 01 43 93 86 86



Le foyer d'hébergement APFA

- Il s'agit d'un établissement d'accueil temporaire pour les jeunes travailleurs en situation de handicap. Il propose un environnement accueillant et sécurisé où les résidents peuvent développer leur indépendance et leur autonomie, tout en bénéficiant d'un soutien personnalisé.

FOYER APFA

7, rue Villa, 01 41 52 13 00

L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS ADAPTÉS

Votre enfant est en situation de handicap et souhaite pratiquer du sport ?

Des séances de sport adapté encadrées par des éducateurs spécialisés ont été mises en place à travers des parcours de motricité, ou de la manipulation d'objets qui amélioreront ainsi leur condition physique et leurs capacités cognitives et sociales

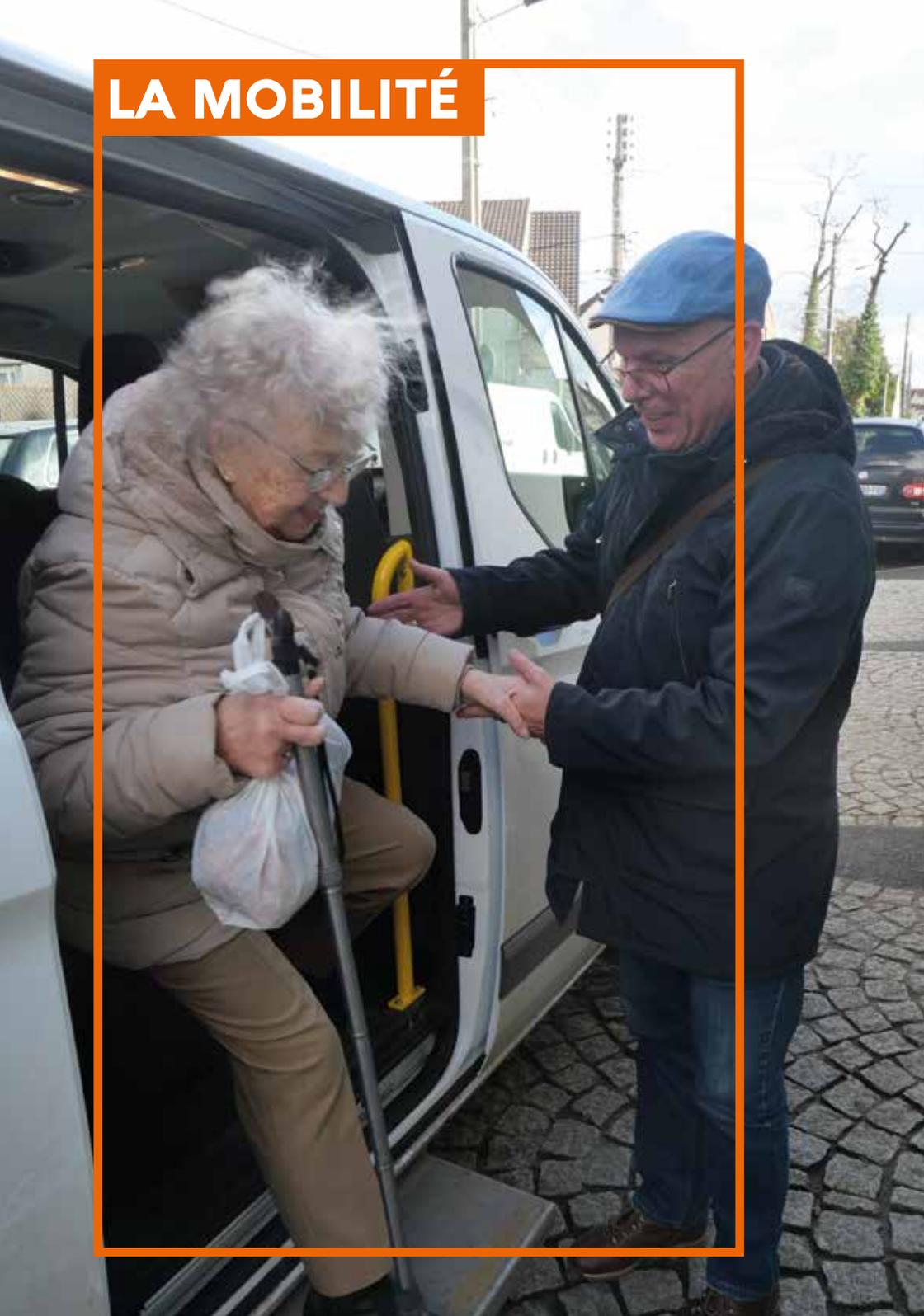
Renseignement auprès

du service des sports,

Cité des Sports Gaston-Bussière

34, rue Gabriel-Péri, 01 41 52 45 60

LA MOBILITÉ





DES AIDES POUR SE DÉPLACER

Il n'est pas toujours simple de se déplacer lorsque le physique ne suit pas. Séniors à mobilité réduite, personne en situation de handicap, des solutions existent.

ALLÔ CHAUFFEUR

Le CCAS (Centre Communal de l'Action sociale) propose un service municipal gratuit de transport des personnes retraitées ou à mobilité réduite à Sevrans ou dans les communes limitrophes : banque, coiffeur, poste, médecin, radiologie, activités Sevrans Seniors...

Le véhicule est équipé pour transporter des personnes en fauteuil roulant, avec déambulateur, etc.

RENSEIGNEMENTS ET PRISE DE RENDEZ-VOUS (UNE SEMAINE AVANT)

pour venir vous récupérer devant chez vous en téléphonant au **01 41 52 47 57**

LE SERVICE PAM FRANCILIEN PROPOSE LE MÊME SERVICE DE PORTE À PORTE,

mais en version payante, selon la distance parcourue. Renseignements au **0800 00 18 18** ou sur <https://pam.iledefrance-mobilites.fr/>

LE FORFAIT AMÉTHYSTE

Le Forfait Améthyste permet de prendre les transports gratuitement. Il est réservé aux personnes âgées ou handicapées sous conditions de ressources ou de statut, résidant en Île-de-France.

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS D'ILE-DE-FRANCE MOBILITÉS

au **09 69 39 22 22**

PASS NAVIGO, trouvez votre formule pour payer moins cher !

Il existe de multiples forfaits de pass navigo, selon l'âge, la situation, et même des aides pouvant faire baisser le coût jusqu'à la gratuité dans certains cas.

Renseignements sur <https://www.iledefrance-mobilites.fr/>, rubrique tarifs



BIEN VIEILLIR À SEVRAN





AVANCER EN ÂGE

SEREINEMENT

La Ville de Sevrans'est donnée pour mission d'accompagner les séniors en perte d'autonomie pour les maintenir à domicile et retarder au maximum leur entrée en résidence spécialisée (EHPAD, hôpital...).

Lorsque rester à son domicile devient impossible, des structures existent pour vivre dignement le « très grand âge ».

RESTER ACTIF LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE

Sevrans séniors

- Le service municipal Sevrans Séniors propose tout au long de l'année des activités, ateliers, sorties et séjours. Il permet aux retraités de maintenir une vie active et d'entretenir le lien social avec de belles amitiés à la clé.

Renseignements auprès de Sevrans Seniors, 17, rue Lucien-Sampaix, 01 41 52 47 50 ou en consultant le guide semestriel des activités séniors disponible en ligne sur ville-sevrans.fr ou sur [les présentoirs des différents équipements municipaux](#).

Les ateliers prévention perte d'autonomie

- Travailler son équilibre, l'entretien de sa mobilité, ses performances cognitives... Animés par un professionnel, ces ateliers permettent de retarder les effets de la vieillesse tout en s'amusant.

En partenariat avec le PRIF

Renseignements auprès de Sevrans Seniors, 17, rue Lucien-Sampaix, 01 41 52 47 50

DES SÉJOURS POUR LES AIDANTS ET LES AIDÉS

En partenariat avec l'ANCV, la Ville de Sevrans propose des séjours pour que les aidants puissent souffler pendant que l'équipe de Sevrans Seniors et des Maisons de quartier prennent soin de leurs aidés. L'occasion de découvrir de nouveaux paysages, de tisser des liens, et que tout le monde s'y retrouve !

Renseignements auprès de Sevrans Seniors

17, rue Lucien-Sampaix, 01 41 52 47 50

RESTER DANS SON LOGEMENT AVEC DES AIDES

Adapter son logement

- Il suffit parfois de quelques aménagements pour permettre de rester dans son logement. Élargissement des espaces de circulation, création de rampes et de monte-escaliers, adaptation du niveau des éviers et de la douche... Des aides existent pour faciliter votre quotidien et rester autonome.

RENSEIGNEMENTS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

2, rue Paul Langevin, 01 49 36 51 95

Aides à domicile

- Ménage, repassage, préparation de repas ou portage de repas à domicile, accompagnement à la prise de repas, portage de livres papier et sonores à domicile... Les aides sont multiples et permettent de soulager les personnes âgées de certaines contraintes devenues trop fatigantes, à très faibles tarifs.

RENSEIGNEMENTS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

2, rue Paul Langevin, 01 49 36 51 95

Téléassistance 93

- La téléassistance 93 est un dispositif du Département. Elle consiste à mettre à la disposition des bénéficiaires un matériel leur permettant d'être connectés 24h/24 et 7 jours/7 à une centrale de veille qui réceptionne leurs appels. Si la personne ressent un malaise et n'a pas réussi à joindre des proches, il lui suffit d'appuyer sur son pendentif ou son bracelet pour déclencher l'appel. Elle peut également appeler si elle a besoin d'être rassurée. Au bout du fil, les personnels sont formés aux appels de détresse ou d'urgence. Le coût du service est de 7,90 € par mois.

RENSEIGNEMENTS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

2, rue Paul Langevin, 01 49 36 51 95 ou directement auprès du dispositif du Département au 01 48 10 09 59.

Services infirmiers à domicile

- Le service des soins infirmiers à domicile dépend du Centre communal d'action sociale. Il assure toute la semaine, sur prescription médicale, les soins infirmiers et d'hygiène des personnes de plus de 60 ans, malades ou atteintes d'une diminution de leurs capacités physiques ou des personnes présentant un vieillissement prématuré ou une maladie invalidante (aide à la toilette et aux soins corporels, taille des ongles, nettoyage de plaies et changement de pansements, surveillance des prises de médicaments...)

RENSEIGNEMENTS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

2, rue Paul Langevin, 01 49 36 51 95



PRENDRE SOIN

des anciens

LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS DU GRAND ÂGE

La résidence Masaryk

- La résidence Masaryk comprend 14 logements inclusifs. Ces logements sont une bonne alternative pour le maintien de l'autonomie, à mi-chemin entre le domicile et l'Ehpad. Chaque résident dispose d'un appartement tout en bénéficiant d'une présence dans la structure 24 heures/24.

Renseignements au Centre communal d'action sociale
2, rue Paul Langevin, 01 49 36 51 95

La résidence des Glycines

- La résidence des Glycines propose un accompagnement un peu plus poussé encore que la résidence Masaryk, avec un restaurant collectif pour la prise des repas ainsi que des services comme la laverie, le salon de coiffure, le portage de repas à domicile, les activités séniors...

Renseignements au Centre communal d'action sociale
2, rue Paul Langevin, 01 49 36 51 95

L'Ehpad Korian Marisol

- L'Ehpad Korian Marisol est une maison de retraite médicalisée qui accueille les personnes âgées autonomes ou dépendantes pour des courts ou longs séjours. Sa mission principale consiste à offrir à chaque résident des soins personnalisés et un accompagnement permanent dans le respect de ses habitudes dans un cadre confortable, convivial et entièrement sécurisé.

Renseignements en contactant le 01 49 36 40 40

L'hôpital René Muret

- L'hôpital René Muret dépend de l'AP-HP. Il offre aux patients un parcours complet en gériatrie avec des unités de court séjour gériatrique, de géronto-psychiatrie, des soins médicaux et de réadaptation et des soins de longue durée (SLD).

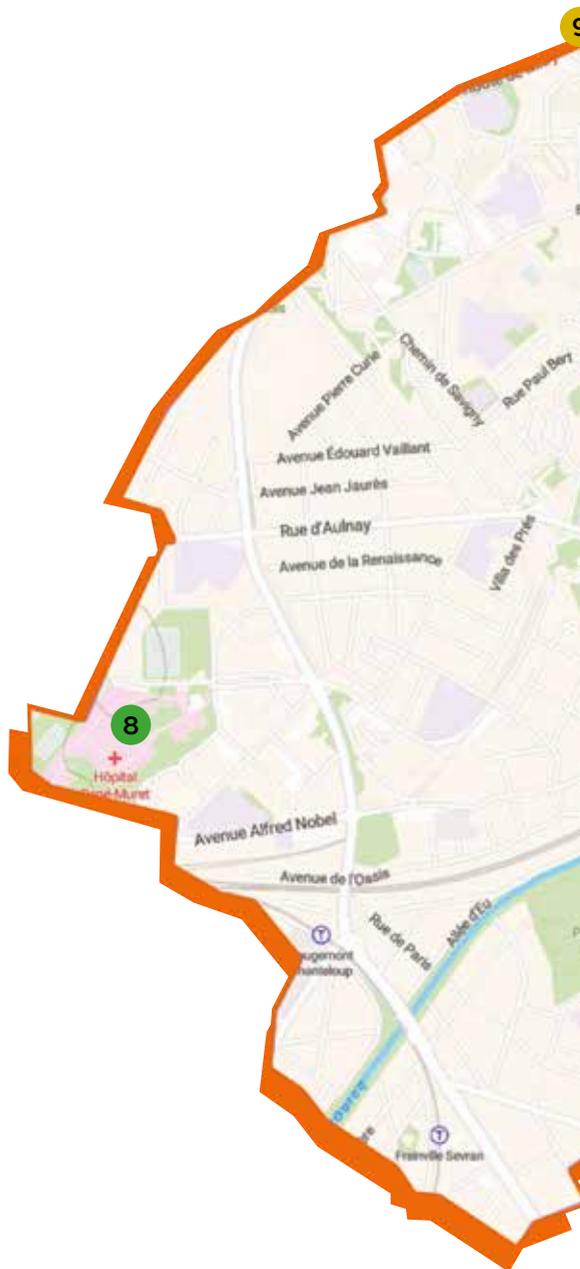
Renseignements en contactant le 01 41 52 59 99

DANS LA VILLE



SE REPÉRER

- 1 Centre communal d'action sociale**
2, rue Paul Langevin
01 49 36 51 95
- 2 Service logement**
1, rue Henri-Becquerel
01 41 52 17 70
- 3 Centre municipal de santé**
4, rue Roger Le Maner
01 41 52 46 30
- 4 Sevrans séniors**
17, rue Lucien-Sampaix
01 41 52 47 50
- 5 Résidence autonomie Masaryk**
1-13 et 2-26, Allée Masaryk
- 6 Résidence autonomie des Glycines**
1, avenue Salvador Allende
- 7 Ehpad Korian Marisol**
33, avenue Léon Jouhaux
- 8 Hôpital René Muret**
52, avenue du Dr Schaffner
- 9 Hôpital Roger Ballanger**
Boulevard Robert Ballanger,
Aulnay-sous-Bois



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

2, rue Paul-Langevin
01 49 36 51 95

